



**MUNICIPALITE  
DE  
ROSSINIÈRE**

\*

Rossinière, le 1<sup>er</sup> novembre 2022

Conseil communal de  
et à  
1658 Rossinière

### **Préavis no 6/2022 de la Municipalité au Conseil Communal concernant le budget 2023**

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité a l'honneur de vous soumettre pour approbation le projet de budget 2023 de notre commune. Il a été élaboré en parfaite collaboration avec notre boursière Mme Christine Pilet que nous remercions pour son travail accompli avec rigueur et professionnalisme.

Malgré les deux années COVID traversées, notre commune n'a pour l'instant pas connu trop de répercussions négatives, notamment du côté des impôts qui semblent même augmenter quelque peu.

Mais la situation mondiale est plus qu'incertaine et la Municipalité se veut prudente car les dépenses liées entre-autre à l'énergie et aux matières premières vont inévitablement prendre l'ascenseur de manière durable ces prochaines années. Votre exécutif a fait de son mieux pour préparer un budget 2023 réaliste en fonction de la capacité financière de notre commune.

Bien qu'arrivée au bout d'un système péréquatif dépassé, en attendant une nouvelle mouture, la commune devrait encore pouvoir profiter des revenus de la péréquation actuelle, notamment sur les dépenses thématiques (routes et forêts).

Du côté des organismes intercommunaux liant nos 3 communes, la Municipalité, au travers de ses représentants, continue de faire le maximum pour limiter les dépenses, en rappelant sans cesse que plus le montant à se répartir entre les 3 communes est important, plus la part calculée pour Rossinière augmente de manière exponentielle dépassant bien souvent toute proportion équitable et viable par rapport à sa capacité financière et au nombre d'habitants.

Compte tenu de ce qui précède le budget 2023 se veut proche de l'équilibre.

L'exercice présumé 2023 boucle avec un léger excédent de charges de CHF 5'046.00  
Les amortissements obligatoires budgétisés pour 2023 s'élèvent à CHF 196'635.00

Les Conseillères et Conseillers trouveront en page gauche les commentaires nécessaires à la bonne compréhension des chiffres.

Les budgets des associations, régionalisations et groupements sont présentés pour information en annexe.

Le présent budget a été approuvé par la Municipalité dans sa séance du 1<sup>er</sup> novembre 2022.

Au vu de ce qui précède et des diverses explications données dans les commentaires, la Municipalité sollicite, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

- l'adoption du budget communal 2023 tel que présenté.

**AU NOM DE LA MUNICIPALITE**

Le Syndic :  La Secrétaire : 

Jean-Pierre Neff  Nathalie Yersin

The seal is circular with the text "MUNICIPALITE" at the top and "DE ROSSINIÈRE" at the bottom. In the center is a shield with a crown on top and the words "LIBERTÉ" and "PATRIE" on either side of a central emblem.